



# Questions à Olivier LAROUSSINIE

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 27/11/2012

Saisine liée :

L'EXTENSION DU PLATEAU CONTINENTAL AU-DELÀ DES 200 MILLES MARINS : UN ATOUT POUR LA FRANCE

27/11/2012 : Audition de M. Olivier LAROUSSINIE, Directeur de l'Agence des aires marines protégées par la délégation à l'Outer-mer du CESE dans le cadre de l'élaboration de son étude intitulée : "L'extension de la juridiction française au-delà de sa zone économique exclusive : un atout pour la France"